

LE LUNDI 16 FÉVRIER 2026

Air Transat est une entreprise fondée et bien ancrée au Québec, affectionnée des Québécoises et des Québécois, qui en sont fiers. Depuis bientôt 40 ans, ses avions bleu et blanc nous transportent autant en Europe que dans le Sud.

Depuis plusieurs années, alors que je détiens près de 10% des actions de l'entreprise, je propose aux administrateurs et à la haute direction des changements qui permettraient à Transat d'assurer sa pérennité et de redevenir le fleuron québécois que nous avons connu et que nous aimons.

Une étape de ces changements a été franchie la semaine dernière, à la suite de la proposition de l'entreprise de procéder à la réduction de la taille de son conseil d'administration, le faisant passer de 11 à 8 membres. Il faut continuer à poser les gestes nécessaires pour que Transat demeure une entreprise détenue par des Québécois, pour le bénéfice des Québécoises et des Québécois, et de ses employés.

Malheureusement, depuis les deux dernières années, les propositions d'investissements que j'ai déposées ont toutes été refusées, pour culminer avec la signature d'une entente avec le gouvernement fédéral en 2025. Cette entente ne fait que prendre Transat en otage, puisque le gouvernement s'approprie tous les rôles: ceux de l'actionnaire virtuel le plus important et du créancier le plus important et, finalement, celui de l'autorité réglementaire. Une position qu'aucun autre actionnaire dans n'importe quelle autre industrie n'assumerait ni ne tolérerait. Après la tentative d'achat avortée de Transat par Air Canada en 2019, voici maintenant que l'avenir de notre transporteur est entre les mains du gouvernement fédéral. Il décidera de sa destinée.

Transat devrait nous revenir, nous appartenir, à toutes et à tous.

Les Québécoises et les Québécois ont le droit d'avoir leur entreprise aérienne, d'être respectés et satisfaits de la qualité de ses produits et de ses services.

Les membres du conseil d'administration, qui, jusqu'à tout récemment, ne détenaient que 0,03% de l'actionnariat, ont démissionné de leur responsabilité en confiant l'avenir de l'entreprise au gouvernement fédéral et en s'autorisant à prendre toutes les décisions, qui ont conduit Transat à:

1. la pire performance financière de l'industrie;
2. une chute drastique du prix des actions;
3. une absence d'investissements au bénéfice des clients et des passagers;
4. le pire bilan de l'industrie en raison de l'entente signée avec le gouvernement fédéral, qui n'a pas été soumise au vote des actionnaires;
5. des relations de travail ardues.

Transat doit retrouver la viabilité financière et le chemin de la croissance pour rester le transporteur privilégié des Québécoises et des Québécois.

Comme pour Vidéotron, qui a connu une performance financière et boursière (Québecor) exceptionnelle, en plus d'être le choix n° 1 des Québécoises et des Québécois pour ses services de télécommunications, je souhaite réaliser le même résultat pour Transat. Oui, c'est possible, mais il faut se donner les moyens nécessaires et l'encadrement approprié pour y arriver. Le conseil d'administration actuel et la direction ont clairement démontré qu'ils en sont incapables.

Détenant ensemble plus de 16% des actions, La Caisse et le Fonds de solidarité FTQ, qui ont comme mission de participer et de soutenir le développement de nos entreprises, ont décidé d'appuyer la direction de l'entreprise, dont les piètres résultats sont largement connus et récurrents. Nous ne pouvons qu'être surpris de cet appui alors que leur devoir est de protéger les entreprises québécoises, de pourvoir à leur développement et à leur pérennité, comme les milliers d'emplois qu'elles génèrent et qui participent à l'enrichissement collectif du Québec.

Pour que les choses changent réellement, pour que nous puissions enfin redonner à Air Transat sa place de grand transporteur, je vous invite à voter pour ma liste d'administrateurs lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui aura lieu le 10 mars prochain.

Pour en savoir plus sur Transat et sa situation financière, consultez transataction.ca.



Pierre Karl Péladeau

Président et chef de la direction de Québecor, et propriétaire des Alouettes de Montréal